

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, des recrutements de travailleurs handicapés.

Conformément à l'arrêté du 21 mars 2018 paru au Journal Officiel du 28 mars 2018 (texte n°61), l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) ouvre le recrutement suivant aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) :

## Un-e adjoint-e en gestion administrative (BAP J « Gestion et pilotage ») – cat. C

Au sein de l'UFR Droit – Economie - Gestion

### 1. Modalités de candidature :

Les dossiers de candidature sont constitués d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitae** indiquant le niveau d'études, d'une photocopie du **justificatif prouvant la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)** ainsi que d'une photocopie des **diplômes** requis.

- Adjoint-e en gestion administrative : diplôme homologué **niveau V** (CAP, BEP).

Ils doivent être adressés à :

*Monsieur le Président de l'Université de Bretagne Occidentale  
DRH – Bureau des concours (Recrutement BOE 2018)  
3 rue des Archives - CS 93837 - 29238 BREST Cedex 3*

*Ou par courriel à l'adresse :  
[drh.concoursbiatss@univ-brest.fr](mailto:drh.concoursbiatss@univ-brest.fr)*

Il convient de **noter très explicitement** l'objet ci-dessous sur la lettre de motivation :

## RECRUTEMENT BOE 2018

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **06/10/2018<sup>1</sup>**.

### 2. Composition de la commission de recrutement :

Le Président de l'Université arrête la création d'une commission de recrutement chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres dont le correspondant handicap des personnels de l'établissement.

### 3. Nature des épreuves :

La commission de recrutement examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats présélectionnés pour ce recrutement seront convoqués par courrier. **La date de l'audition sera accessible sur le site internet de l'UBO au moins 15 jours avant la date d'audition.**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à s'adresser au bureau des recrutements de la DRH à l'adresse électronique susmentionnée et à consulter le profil de poste détaillé à l'adresse suivante : [www.univ-brest.fr](http://www.univ-brest.fr) / rubrique : « Travailler à l'UBO » / sous-rubrique : « Recrutement Bénéficiaires de l'obligation d'emploi 2018 ».

Pour le Président de l'Université,  
La Directrice des ressources humaines

*Signé*

Martine LE ROUX

<sup>1</sup> Cette date s'apprécie au regard du cachet de la poste faisant foi. Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera rejeté. Il en sera de même pour les dépôts de candidature par voie électronique.